



**PRÉFET
DE CORSE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

**Direction régionale de l'environnement,
de l'aménagement et du logement
de Corse**

Ajaccio, le 09/12/2022

**Comité de pilotage du site Natura 2000 FR9400618 Tourbière de Valdo et Baglietto
Moltifao**

Relevé de décisions de la réunion du comité de pilotage du
vendredi 09 décembre 2022 à la salle de services au public de
Corte

Cette réunion du comité de pilotage a été organisée par la DREAL, conjointement avec la sous-préfecture de Corte. En effet, la commune de Moltifao avait été désignée structure porteuse sans avoir impulsé de dynamique d'animation par la suite. Etant donnée l'absence de réunion de COPIL depuis plus de 3 ans, c'est l'Etat qui assure aujourd'hui le secrétariat du COPIL et préside la séance (R 414-8-1 du code de l'environnement).

Etaient présents (cf feuille d'émargement en annexe).

Monsieur le SP de Corte, Yves BOSSUYT est excusé. La DREAL le représente.

La DREAL rappelle l'objectif de la réunion qui est de présenter un bilan des actions réalisées depuis le dernier COPIL (2010). Étant donnée l'absence d'élus, le point sur l'élection de la structure porteuse ainsi que la Présidence est retiré de l'ordre du jour. Il en est de même pour la présentation de la Loi 3DS et de ses effets sur la gouvernance de Natura 2000.

Point sur les actions du DOCOB & Réserve Biologique Dirigée

La présentation est réalisée par Sandra GUY (ONF). Le secteur est en partie sous statut de Réserve Biologique Dirigée (RBD), sur lequel l'ONF a réalisé une animation informelle via la RBD, depuis le dernier COPIL de 2010 (cf présentation).

Actions réalisées dans le cadre de la RBD qui concernent N2000 et donc le DOCOB :

Fiche Action (FA) 1 : Maîtrise foncière

Problème d'occupation par des privés de terrains relevant du régime forestier identifié lors de la rédaction du DOCOB. A vérifier si toujours d'actualité. Exemple : la parcelle G0037 relevant du régime forestier (hors tourbière) a été scindée en 2 parcelles dont 1 a été vendue à un privé.

→ L'ONF transmet à la DREAL l'acte de vente.

FA 2 : Extension du site au titre de Natura 2000 et Protection réglementaire

Soumission au régime forestier de 7 parcelles communales sur Valdu et des parcelles éventuellement acquises par la commune sur Bagliettu

→ fait en 2012 pour 6 parcelles de Valdu

→ *a priori* pas d'avancée sur Bagliettu

→ extension du site N2000 sur ces parcelles non réalisée

FA 3 : Restauration de milieux et équipements de gestion

- Concerne la 7ème parcelle encore non soumis au régime forestier : non réalisée

- Zone de protection pour le liparis : non réalisée

- reconstitution des touradons d'Osmonde royale : non réalisée

FA 4 : Préservation de l'écosystème et du bilan hydrique

- Contrôles: captage des eaux de surface, utilisation d'engrais, pollution des eaux → non réalisées
 - suivis : alimentation en eau de la tourbière (Valdu), eaux de l'Asco (suivi physico-chimique) → non réalisées
 - études hydrologiques (BRGM) des 2 tourbières faites en 2013 et 2014, puis poursuite de cette étude par Sébastien Santoni (Université de Corse / CNRS) : précisions sur l'alimentation en eau au niveau de la tourbière de Valdo
- Remarque : il ressort le besoin de poursuivre le travail débuté par l'ONF de mise en synergie des différentes études (notamment de l'Université, du CBNC et du BRGM) mises en œuvre sur le site.*

FA 5 : Suivis, inventaires et recherche scientifique

Suivi entomologique :

- intervention du réseau entomologique de l'ONF sur les coléoptères saproxyliques (2012- 2013) : relevé d'espèces, coléoptères saproxyliques principalement
- étude papillon de nuit (OEC) les résultats sont à venir - peu d'enjeux entomologiques sur la zone

Suivi herpétologique :

- réseau herpétologique de l'ONF (relevé d'espèces) : (2015-2016)
 - réalisation d'un inventaire en 2009 par le CENC (quadrat) dans le cadre du PNA Tortue d'Hermann (2 individus observés) - données ponctuelles de présence sur la cistude
- Remarque : pas de suivi pour le Milan ni la Pie Grièche à tête rousse mais secteur avec présence avérée*

Suivi mycologique :

réseau mycologique de l'ONF (2012 et 2019-2022) : 308 taxons contactés

Suivi botanique:

- Liparis de Loesel: suivi réalisé par le CBNC depuis 2009. En 2022 : 21 individus reproducteurs observés
- Effectif : moins de 100 individus à l'échelle de la Corse
- Principales menaces : érosion des berges qui entraîne la vidange de la tourbière et donc sont assèchement
- réseau habitat / flore de l'ONF: suivi de la vigne sauvage (site pilote) (printemps 2022 et retour en 2023 - proposition de projet évoqué par l'OEC (à discuter avec les pilotes du projet vigne) : déposer des piézomètres dans la tourbière (hors zone de la vigne sauvage) pour évaluer le niveau d'eau cf secteur au Liparis de Loesel
- suivi de la dynamique végétale: non réalisé.

FA 6 : Accueil du public sur le site

- ONF : 0,5 jour par an pour le Master 2 Eau et Environnement
- CPIE/ ONF : lors de la journée des zones humides
- CPIE/ ONF / associations étudiantes : projet de ramassage de déchets. En effet, si la décharge a été retirée presque intégralement (il réside encore quelques restes), et de nouveaux déchets ont aussi été déposés.
- création d'un sentier avec un ponton (cf proposition de l'ONF en 2011) → non réalisée suite refus du COPIL pour protéger la zone de la fréquentation. A rediscuter.

FA 7 : Maintien de la biodiversité pour les reptiles et les chauves-souris (connexion avec la chasse et le pastoralisme)

Données très anciennes, qui nécessitent une actualisation via les nouvelles techniques d'investigation acoustiques.
→ analyse acoustique de la fréquentation, réflexion sur de corridor écologique (édition d'une carte de zone d'intérêt).

FA 8 : Préservation de la tourbière (connexion avec la chasse, la pêche et le pastoralisme)

Problématique de surpâturage avérée.

- Gestion pastorale : non réalisée
- construction d'une passerelle sur Asco : non réalisée
- renforcement surveillance de la pêche : non réalisée
- gestion de la ripisylve pour limiter l'érosion de la berge: coupe des arbres « en têtard » en 2018 sans succès.

FA 9 : Aménagements des berges de l'Asco pour la protection de la tourbière

- Travaux d'urgence : 2ème tranche de renfort de berge (1ère tranche en 2002) : non réalisée, en attente de l'étude sur la dynamique de la rivière
- Travaux d'entretien : non réalisées
- études plus fines sur le fonctionnement de la rivière : non réalisées

FA 10 : Lutte contre les espèces envahissantes

- étude de la dynamique de l'ailante : non réalisée
- travaux d'éradication : initiés en 2018 (cernage (efficace à 100 %) et ligature des semis et drageons (non efficace)).

FA 11 : Contrôle de la progression des ligneux

- étude des causes favorisant le développement des ligneux : non réalisée
- « projet vigne » sur Valdo en 2022, dont les équipements à relevés automatisés pourront donner des indications sur les milieux
- lutte contre l'envahissement par *Erica scoparia* : non réalisée
- placettes d'écobuage expérimentales : non réalisées

Non prévu au DOCOB :

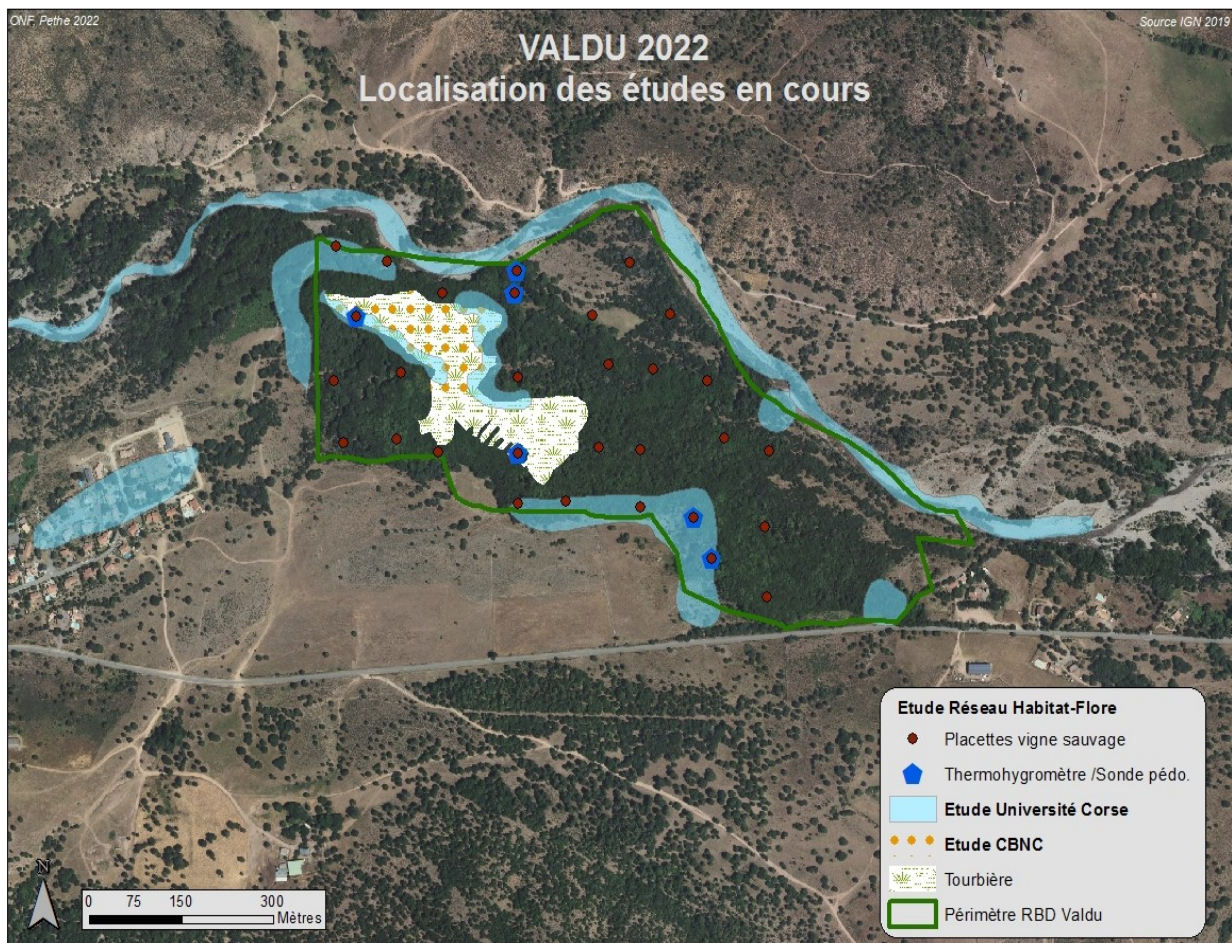
- Mise en place d'exclos pour lutter contre l'abroutissement. Proposition de mettre en place une étude pour vérifier si émergence des aulne → à discuter lors des groupes de travail.
- observation d'écorage de certaines essences (lierre et houx). Installation de pièges photos pour confirmer l'origine de cet écorçage (chèvres, cerf?), sans résultat car il a fallu vite les enlever pour cause de vol du matériel. Risque de disparition du houx.

FA : 12 Protection vis à vis des incendies

Feux de forêt dans les années 80.

- Réduire les risques d'incendie : non réalisée
- travaux DFCI sur Valdo : non réalisées

Bilan des études en cours en 2022 :



Perspectives pour le prochain cycle d'animation 2023-2025:

- Mettre en œuvre l'animation sur le site
- révision du DOCOB
- poursuivre les études en cours (notamment le suivi hydrologique, et sur l'évolution de la tourbière, de la vigne sauvage, du Liparis de Loesel)
- débiter les nouvelles études prévues par le DOCOB et non initiées : suivi du fonctionnement hydraulique de la rivière, inventaire sur les mousses et les lichens, suivi herpétologique et sur les chiroptères)
- mettre en synergie l'ensemble des études réalisées, et prévoir une sortie sur le site avec l'ensemble des acteurs en 2023, pour mener une réflexion globale sur sa gestion.

Synthèse des échanges suite à la présentation :

- la tourbière est alimentée en eau par la nappe alluviale (surtout en été) et par les apports colluvionnaire (principalement en printemps/ automne)
- pour l'abattage des pins qui sont atteints par *Matsucoccus feytaudi* et donc voués à dépérir, plusieurs questions se posent. Tout d'abord, est-il nécessaire d'intervenir sur les adultes qui meurent à cause de *Matsucoccus feytaudi* ? Ensuite, comment traiter la régénération alors qu'il est difficile d'intervenir de façon sécurisée dans la tourbière avec des engins et que le piétinement de la tourbière est impactant pour le milieu ? Enfin, le feu pourrait être une solution pour lutter contre la fermeture globale de la tourbière, pas que pour les pins.
- Le PNA sur le Liparis de Loesel n'a pas été relancé.

Désignation de la structure porteuse et de la Présidence (vote des seuls élus)

- Portage : En l'absence de positionnement d'une collectivité locale, la CdC est la structure porteuse par défaut.
- le président du COPIL sera monsieur ARMANET, Président de l'Office de l'Environnement de la Corse.

Proposition de mise à jour des arrêtés de COPIL

Le dernier AP de désignation des membres du COPIL date du 29 décembre 2009 (n°2009-363-6). Les modifications suivantes sont à apporter :

Collège des services de l'État :

- Remplacer le directeur départemental de l'équipement et de l'agriculture de la haute corse par le directeur départemental des territoires de Haute-Corse ou son représentant

Remarque : pour la DREAL associer à la fois la partie biodiversité (dont eau et zone humide) et la partie paysage (en lien avec le plan de paysage de Moltifao).

Collège des élus et représentants des collectivités territoriales :

Ajouter le président de la Communauté de communes Pasquale Paoli ou son mandataire

Collège des représentants des établissements publics :

- Remplacer le directeur régional de l'office national des forêts par le directeur territorial de l'office national des forêts ou son représentant
- remplacer le délégué régional de l'office national de la chasse et de la faune sauvage par le directeur interrégional de l'office français de la biodiversité ou son représentant
- supprimer le délégué régional de l'office national de l'eau et des milieux aquatiques

Collège des usagers et des socioprofessionnels :

- Remplacer le président de l'association des Amis du Parc Natuel Régional de Corse par le président du Conservatoire des espaces naturels Corse
- Ajouter le représentant du GAEC MONTE PADRU

Collège des personnes qualifiées au titre des sciences de la vie, de la terre et de la valorisation pédagogique :

- Compléter M.Achille PIOLI, bryologue, membre du conseil scientifique du patrimoine naturel par un représentant du conseil scientifique du patrimoine naturel
- Remplacer Mlle Lætitia HUGO, responsable du Conservatoire botanique national de Corse par un représentant du Conservatoire botanique national de Corse.
- ajouter M Sebastien SANTONI, de l'Université de Corse
- ajouter un représentant du Bureau de recherches géologiques et minières

En raison des délais fixés par la Loi 3DS effective au 1^{er} janvier 2023, il apparaît que l'AP révisé sera proposé aux membres du COPIL par la collectivité de Corse.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 15h30.

PJ : les supports de présentation sont disponibles à l'adresse ci-dessous : Le chef de division biodiversité terrestre
SBEP-DREAL

[http://corse.n2000.fr/natura-2000-en-corse/les-sites/
fr9400618-maraistourbieres-du-valdo-et-de-baglietto](http://corse.n2000.fr/natura-2000-en-corse/les-sites/fr9400618-maraistourbieres-du-valdo-et-de-baglietto)



Fabrice TORRE

Annexe : feuille de présence

COPIL N° 2020 "Touchevie" de l'allo et Baglietto" 09/12/22 Gnk				
NOM	PRENOM	STRUCTURE	EMAIL	TEL
PIOLI	Achille	Bryologie	pioliachille@xulwo.fr	06 86 26 37 25
ALLÈGRE	Claire	OFB	claire.alligre@alb-garr.fr	07.61.89.04.36
GUY	Sandrine	ONF	sandrine_guy@onf.fr	06 18 01 84 41
ARRIGHI	Fabien	PNRC	farrighi@pnr.corsica	06 15 63 73 74
TORRE	Fabrice	DREAL	fabrice.torre@developpement-durable.gouv.fr	
ZLOTYKARIEN	Perle	DREAL	perle.zlotykarie@developpement-durable.gouv.fr	06 33 65 47 08
RUIZ (visio)	Marie-Cécile	OEC	PNRC	
FIOBERT (visio)	Violette	EPIE		
SAVELLI (visio)	Marie-Paule	CENC		
PACCINI (visio)	Ame-Louise	DDT2B		
PIAZZA (visio)	Corde	CBNC		
BARTOLI	Frédéric	Fédération de la pêche		